

Réf : CNIG 2025-016

RELEVÉ DE CONCLUSIONS DE LA RÉUNION DU PÔLE DE COORDINATION AVEC LES TERRITOIRES

Ordre du jour

- **Point d'étape de la mise en œuvre du mixte technologique à l'IGN : focus sur le volet gouvernance des couvertures images.** (Anna Cristofol, IGN)
- **Animation du réseau des « CRIGE »** (Nicolas Le Maux, Afigéo)
- **Points divers**

Liste des participants

Voir Annexe

Pièces jointes :

- disponibles sur la page : <https://cnig.gouv.fr/pole-de-coordination-avec-les-territoires-a25598.html>

COMITÉ DES COMMANDITAIRES DE COUVERTURES AÉRIENNES ET SATELLITAIRES

L'IGN et le CNES souhaitent fédérer les acteurs français commanditaires d'imagerie aérienne et satellitaire dans une démarche de mutualisation des besoins et des capacités au niveau national. Dans ce but, ils ont lancé début octobre un comité de commanditaires visant à piloter un socle d'images et les services associés pour répondre, dans une vision globale et multi-source, aux besoins des politiques publiques.

Deux premiers comités ont été organisés en octobre 2024 et en mars 2025. Ils ont permis d'initier cette démarche de mutualisation et un certain nombre d'actions :

- Mise en œuvre de scénarios d'acquisition multi-source
- Etude des besoins des utilisateurs par la Région Sud, la Nouvelle Aquitaine et le MTE.
- Mise en œuvre d'un démonstrateur mixte techno
- Tests techniques et études d'impact sur les productions de l'IGN en cours
- Elargissement progressif des membres du comité

Le démonstrateur mixte techno est accessible au lien : <https://geoservices.ign.fr/orthoimages-multi-sources-beta>

Il est important de rappeler que ce comité ne s'inscrit pas dans une logique de désengagement de l'IGN mais vise bien à offrir une offre image élargie.

Le bilan de la démarche est positif. La dynamique de mutualisation est une réussite et a porté ses fruits sur plusieurs volets. La prochaine étape sera décisive (acter des participations financières) dans un contexte budgétaire difficile. Quelques soit la décision qui découlera des prochains comités, la démarche semble pertinente à maintenir et à élargir à d'autres types de données et d'acquisitions (imagerie de nuit, acquisitions d'urgence, etc.).

Remarques :

- Il y a eu deux études menées respectivement par la Région Sud et la Région Nouvelle Aquitaine (par le GIP ATGer et sa plateforme PIGMA) qui montrent un intérêt sur l'augmentation du rythme de couverture plus que sur l'augmentation de la résolution. Cependant, en région Nouvelle-Aquitaine, même si le scénario avec une résolution d'image de 20 à 30 cm semble le plus accessible, le scénario préférentiel n'a pas encore été identifié, et la question financière reste à traiter pour trouver le modèle économique et le tour de table permettant le financement du scénario.
- L'option de différencier les fréquences et les résolutions en fonction des typologies de territoires n'a pas été retenue afin de garantir une égalité de traitement pour tous les territoires.
- La Guyane n'a pas été sollicitée pour participer à ce comité, car ce territoire a des enjeux et des difficultés particulières qui doivent être traités de manière spécifique, aussi les scénarios envisagés pour la Guyane doivent faire l'objet d'une co-construction spécifique avec les acteurs

guyanais. La qualité des images satellitaires est aujourd'hui bien meilleure qu'il y a quelques années, où les résultats des tests sur la Guyane n'étaient pas à la hauteur de l'aérien, ce qui permet d'envisager un meilleur mixte aérien / spatial sur la Guyane par rapport à ce qu'a connu le territoire.

Une station de réception d'images satellites SEAS a été installée en Guyane récemment, mais la question des licences d'utilisation freine la diffusion des données aux acteurs public. Les données sont accessibles aux acteurs publics mais ne sont pas en open data et sont soumises à des restrictions par la loi sur les données satellites. Le point est identifié et fait l'objet de discussion avec le Secrétariat général à la défense et à la sécurité nationale, mais le contexte géopolitique international n'est pas propice à un assouplissement de ces règles.

Pour le programme Lidar HD national, les solutions techniques et financières sont là aussi plus complexes à mettre en place pour la Guyane, et si la Guyane n'a pas pu pour l'instant être intégrée au programme national Lidar HD, cela reste un objectif.

- Si l'enquête a révélé que sur les 700 utilisateurs enquêtés seuls 6% considèrent qu'une BDOrtho tous les 3 ans est un rythme idéal, il faut noter que les utilisateurs travaillant à des échelles très locales (les plus nombreux) ont davantage besoin de données fréquentes et résolues que des utilisateurs travaillant sur de larges zones, il faut donc trouver un équilibre.
- Pour les prises de vue de nuit, il y a encore besoin d'échanges et de concertation pour identifier les besoins communs et mieux définir des spécifications. Le comité des commanditaires pourra être utilisé comme un outil pour cela.
- La démarche proposée se veut progressive avec une trajectoire et des jalons intermédiaires et où la pérennité des financements ne sera atteinte que si l'offre collective d'imagerie améliorée correspond à des besoins solvables. Il ne s'agit pas de lancer un programme national tout de suite mais d'entrer dans une démarche itérative qui permet de développer l'offre.
- Les Contrats de Plan Etat-Région (CPER) semblent être un bon cadre de financement de ce dispositif.

Conclusion

Le pôle de coordination avec les territoires du CNIG suivra avec attention les avancées de ce comité, en faisant le lien également avec la mise en place des Comités territoriaux de la donnée. Le pôle de coordination se posera la question de situations inévitables pour certains territoires en particulier pour les territoires d'outre-mer.

Retour d'expérience du Séminaire stratégique du Réseau des CRIGE de l'Afigéo

L'Afigéo associe plusieurs types de plateformes de formats très divers et anime cet écosystème par son réseau des CRIGE (Centres de ressources en information géographique).

Un séminaire stratégique de l'Afigéo s'est tenu à Marseille les 17 et 18 mars 2025 qui a permis de définir des axes stratégiques pour renforcer l'articulation des différents pôles de l'Afigéo, et mieux se faire connaître au plan national. Une synthèse en sera prochainement sera diffusée.

Un séminaire stratégique spécifique au réseau des CRIGE a lui eu lieu à St Mandé le 24 mars 2025. Les ateliers ont travaillé sur les différents modèles et spécificités des CRIGE, ainsi que

sur une définition commune d'un centre de ressources d'information géographique et sur comment faire connaître et reconnaître les CRIGE.

Une analyse des différents CRIGE, avec leurs atouts, points forts, freins et similarités a été conduite avec en résumé des enjeux communs mais des modèles de financements fragiles. La question du modèle économique est importante ainsi que la reconnaissance du CRIGE comme un tiers de confiance. Si la fonction de coordination est clairement assurée par la Région les fonctions de donneur d'ordre doivent être clarifiées, et les liens sont à renforcer avec le niveau national.

Pour davantage faire connaître et reconnaître les CRIGE, l'Afigeo propose trois axes : la communication, le ciblage et lobbying, et l'identification des leviers et freins à la reconnaissance des CRIGE.

Au final, un projet de feuille de route du réseau des CRIGE a été établie qui reste à valider par le bureau de l'Afigéo.

Remarques

Tous les CRIGE (selon la définition adoptée par l'Afigeo) ne font partie du réseau des CRIGE, mais des contacts sont pris avec certains en partant d'abord des périmètres territoriaux régionaux ou départementaux.

- Une nouvelle notion apparaît celle des comités territoriaux de la donnée (CTD). Pour l'instant les CTD doivent pouvoir conserver beaucoup de souplesse et il serait contre-productif de rechercher un modèle unique, mais la multiplicité n'aide pas à la lisibilité. Les CTD sont en cours de construction, le GT du CNIG « gouvernance de la donnée territoriale » auquel on peut s'inscrire pour participer, réfléchit actuellement aux recommandations pour que les CTD s'inscrivent dans les écosystèmes constitués autour des CRIGE sans les écraser.

Points divers

Cadastre vert

L'IGN a été sollicité par divers acteurs pour les aider à identifier les couvertures végétales. Il est proposé que le sujet soit présenté lors de la prochaine réunion du pôle pour partager la réflexion sur les grands axes de définition de ce que pourrait être un produit « cadastre vert ». Il s'agira aussi de regarder la question du pas de temps de mise à jour, et aussi la question de l'enrichissement local.

Territoires d'outre-mer

La question de situations inéquitables et de la manière dont les spécificités des territoires d'outre-mer doivent être prises en compte à cet égard devra être étudiée. Une réunion spécifique pourra être organisée afin de préparer des propositions pour le plénier du CNIG.

Prochaine réunion

La prochaine réunion sera le 6 octobre 2025 à 14h00 (Heure de Paris) horaire présentant un compromis favorisant la participation de nos collègues de l'outre-mer.

Annexe : Liste des participants

CNIG	Jean-Marie	SEITE	Président du pôle de coordination avec les territoires
	Pierre	LAULIER	Secrétaire général
	Benoît	MORANDO	Secrétaire général adjoint
IGN	François	CHIRIE	Pilote programme gouvernance ouverte
	Anna	CRISTOFOL	
	Nicolas	LAMBERT	Chef de service des partenariats et relations institutionnelles
INSEE	Camille	FREPPEL	Département action régionale
FNCCR	Pierre-Alban	BONIN	Chargé de mission données et cartographie
MTECT-CGDD	Clément	JAQUEMET	Ecolab
Ministère de la Culture	Aurélien	CONRAUX	AMDAC Culture
AFIGEO	Nicolas	LE MAUX	chargé de mission animation
Auvergne-Rhône-Alpes	Brice	GAL	RGD Savoie-Mont-Blanc
Guyane	Boris	RUELLE	Collectivité territoriale de Guyane
Normandie	Fabrice	TAILLEFUMIER	CRIGE Normandie
	Jérémy	FLEURISSON	Région Normandie
Nouvelle-Aquitaine	Thomas	PETILLON	GIP ATGeri
	Dominique	LOUIS	DREAL
Occitanie	Anne	FROMAGE-MARIETTE	OPenIG
	Karine	JACQUELIN	Région Occitanie
Pays-de-la-Loire	Christophe	NICOLLE	Région Pays-de-la-Loire